

**COMPTE RENDU DE REUNION - année scolaire 2022/2023**

Conseil de cycle I    Conseil de cycle II    Conseil de cycle III  
Conseil de maîtres    XConseil d'école

inspection  
académique  
Ille-et-Vilaine

académie  
Rennes  
Éducation  
nationale

**Commune : Monterfil**  
**Ecole : Du Rocher**

**Date : mardi 18 octobre 2022**

**Horaires : 18h00- 20H32**

Membres présents	
Nom et Prénom	Qualité
Mr Le Fay	Professeur des écoles
Mme Le Gagne Lemou	Professeur des écoles
Mme Jaffré	Professeur des écoles
Mme Diémahave	Professeur des écoles
Mme Leroux	Professeur des écoles, directrice
M HOCHET	Représentante des parents d'élèves
Mme BARDOUX	Représentant des parents d'élèves
M. GALLAND	Représentant des parents d'élèves
M LE BERRE	Représentant des parents d'élèves
Mme RAULT	Représentante des parents d'élèves
Mr DUAULT	Maire de Monterfil

Membres excusés
Mme MARSÀ ( IEN de circonscription)
Mme NOGUES (adjointe aux affaires scolaires)

  

Membres absents
M. MOYSAN
Mme DELAUNAY
M ROUXEL

**Objet de travail / Points développés:**

1. Bilan de la rentrée (équipe, effectifs, organisation, élections).
2. Règlement intérieur et charte de la laïcité.
3. Projet pHARe
4. Communication
5. Sécurité : compte rendu du Plan Particulier de Mise en sécurité (PPMS) et de l'exercice incendie.
6. Le projet d'école.
7. Les projets pédagogiques.
8. Bilan financier OCCE.
9. Fonctionnement école.
10. Questions de parents.
  - questions relatives à l'école.
  - questions relatives au service périscolaire.

# Compte rendu : décisions prises / suite à donner

## 1. Bilan de la rentrée (équipe, effectifs, organisation, élections).

### Effectif élèves au 17/10/2022

116 élèves → début de période 112 élèves. 2 arrivées en janvier en TPS.  
1 déménagement

### Répartition par niveau de classe :

Classe 01 / TPS-PS-MS : 24	TPS : 2 / PS : 15 / MS : 7
Classe 02 / MS-GS : 25	MS : 6 / GS : 19
Classe 03 / CP : 17	17
Classe 04 / CE1-CE2 : 26	CE1 : 6 / CE2 : 20
Classe 05 / CM1-CM2 : 24	CM1 : 14 / CM2 : 10

### constats :

⇒ Légère augmentation des effectifs par rapport à l'année précédente.

⇒ Accueil des TPS :

- Après une première période et un effectif en classe qui augmente l'équipe enseignante a été contrainte de revoir l'accueil cette année. L'objectif est que les effectifs et les conditions d'accueil se fassent dans les meilleures conditions et que l'enseignant puisse mettre en place de manière pertinente l'entrée des apprentissages tout en assurant un cadre bienveillant d'accueil de l'élève.

De ce fait, le nombre de place pour les TPS cette année est limité à 5 à partir de ce mardi 18/10 / 2022 prenant en priorité les élèves nés entre janvier et mars.

Le bien-être de l'élève au sein de l'école et dans son parcours scolaire sont deux points importants pour l'équipe enseignante, et les élèves afin qu'ils soient dans les meilleures conditions d'apprentissages et donc de réussite scolaire.

- Pour les enfants nés en 2020 et futur PS en septembre 2023 : pour les élèves qui seront inscrits un temps d'adaptation sera proposé en dernière période. Mr Le Fay enseignant de la classe organisera ces temps-là. Les inscriptions se font dès le mois de novembre, une communication sera fait en ce sens au niveau des familles de l'école, sur le site de l'école et via la mairie.

### Organisation de l'école

L'école reste dans la circonscription de Montfort-sur-Meu.

Inspectrice de l'Education Nationale est : Mme MARSA.

### Équipe pédagogique de l'école

ATSEM → Noëlline Hochard et Armande Mahé.

AESH → 1 personnel AESH accompagnent les élèves en besoin. Mme Auffret

ENSEIGNANTS → Mme Diémahave a pris fonction au sein de l'école cette année. Elle remplace Mme Dupont, et prend en charge la classe des CM1-CM2.

### Élections des représentants des parents d'élèves :

taux de participation 67,50 % . Le taux est en légère hausse.

Une liste de candidats élue pour cette année scolaire.

## 2. Règlement intérieur et charte de la laïcité.

Lecture du règlement intérieur de l'école par la directrice.

**Modifications apportées → protocole PHARe . (avenant)**

Rappel : les absences des élèves doivent être communiquées à l'enseignant concerné et l'école doit être en copie. Un billet d'absence doit être obligatoirement remis aux enseignants pour le cahier d'appel.

Garderie : il vaut mieux prévenir l'enseignant si les enfants vont à la garderie alors que ça n'était pas prévu.

Tous les élèves sont conduits à la garderie en cas de doute sur la venue des parents pour venir les chercher.

⇒ Le règlement est voté à l'unanimité par les membres du conseil d'école.

Il sera par la suite communiqué aux familles et aux élèves de l'école. Il y aura un règlement par famille ( 1 par aîné) accompagné de la charte de la laïcité et de la carte mentale du protocole PHARe.

### 3. PHARe

Le projet PHARe est le nouveau dispositif

**Art. L. 511-3-1 du code de l'éducation** : Aucun élève ne doit subir, de la part d'autres élèves, des faits de harcèlement ayant pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions d'apprentissage susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité ou d'altérer sa santé physique ou mentale.

Dans le cadre de la lutte contre les intimidations et le harcèlement, l'école publique du rocher met en œuvre un protocole de prise en charge des situations d'intimidation ou de harcèlement, repérées ou signalées. Les Objectifs sont :

- Mettre un terme à l'intimidation, en faisant partager une « préoccupation » sur la situation de la cible.
- Permettre à chacun de sortir positivement de ce processus.

La méthode mise en œuvre au sein de l'école, dite de la préoccupation partagée (Cf. Bellon & Quartier), s'inspire des travaux du psychologue Anatole Pikas.

Cette méthode s'appuie sur le principe que les intimidations ou moqueries (qui peuvent aller jusqu'au harcèlement) sont souvent des phénomènes de groupe et que celui-ci exerce une pression sur chacun de ses membres pour se maintenir dans ces intimidations ou ces moqueries (voire ce harcèlement). Cette pression constitue un des ciments du groupe.

La méthode consiste à briser cette unité du groupe et à rechercher avec chacun de ses membres une issue positive pour sortir de cette situation.

Elle consiste en une série d'entretiens individuels courts (pas plus de 5 mns) avec les élèves ayant pris part aux intimidations (ou au harcèlement) et au cours desquels les personnes ressources habilitées à conduire les entretiens recherchent avec eux ce qu'ils pourraient eux-mêmes mettre en œuvre pour que l'intimidation et le harcèlement cessent.

L'approche est non blâmante. Les professionnels qui mènent les entretiens n'ont pas pour but de rechercher les responsabilités et de sanctionner les auteurs présumés.

Son efficacité repose d'une part sur la détection précoce des enfants victimes de ces moqueries ou intimidations et d'autre part sur la réactivité de l'équipe pour conduire les entretiens.

Toute personne (élève, personnel ou responsable légal) ayant connaissance d'une situation d'intimidations ou de moqueries à caractère répétitif doit immédiatement le signaler un des enseignants de l'école pour déclencher le processus.

Pour l'analyse des situations complexes, le groupe ressource de l'école peut solliciter le groupe ressource de la circonscription :

- Inspectrice de l'éducation nationale
- Conseillers pédagogiques
- Psychologues de l'éducation nationale
- Enseignante spécialisée
- aide relationnelle
- Assistante de prévention
- Directeurs d'école référents

Ce protocole est présenté aux parents en début d'année scolaire en conseil d'école et lors des réunions de classe, à partir de la classe de cours préparatoire. Sa mise en œuvre est prévue par le règlement intérieur de notre école et il nécessite la confiance des parents. Il leur est demandé de ne pas interférer dans la procédure par des contacts directs avec des élèves ou leurs parents.

Un mail sera envoyé aux familles : la directrice précise que si les parents ont des questions, ils peuvent, dans un 1<sup>er</sup> temps, adresser leurs questions aux représentants de parents qui ont eu une 1<sup>ère</sup> information lors du conseil d'école .

#### 4. Communication

##### **CODE COULEUR CAHIER DE LIAISON**

L'année précédente un code communication couleur a été proposé par l'équipe enseignante. Le code couleurs satisfait les parents.

Retour des partenaires depuis sa mise en place : mélange sur les couleurs = remise au point lors du conseil d'école

Rappel du code couleur :

- école : blanc
- mairie : vert
- APE : saumon
- RPE : jaune

A noter que les boîtes aux lettres en dehors de l'école reprennent ce code afin que les familles se repèrent plus facilement.

##### **PANNEAU D' AFFICHAGE**

Le nouveau panneau d'affichage situé sur le mur en pierre du préau et à l'extérieur de l'école est à destination de l'APE.

#### 5. Sécurité : compte rendu du Plan Particulier de Mise en sécurité (PPMS) et de l'exercice incendie.

##### **Exercice incendie :**

- les familles ont été prévenues en amont.
- 1er exercice : les alarmes ne se sont pas déclenchées → signalisation à la mairie / intervention du service technique.
- 2ème exercice le 30/09/2022: les familles ont été informées. L'exercice s'est bien déroulé et le signal bien entendu.

##### **Exercice PPMS-attentat intrusion.**

→ PPMS mis à jour comme chaque année.

→ Exercice du : préparation en amont par l'équipe enseignante et communiqué aux familles. L'exercice s'est bien déroulé. La classe de maternelle (TPS-PS-MS) n'a pas perçu le signal d'alerte : le signal est trop confus car il est le même que la sonnette d'entrée.

*Demande de l'équipe enseignante envers la mairie :*

*Revoir fil du mégaphone + changer le signal sonore vers la maternelle ( il faut qu'il soit très différent de la sonnette du portail)*

→ Les points forts et les axes d'améliorations sont communiqués à l'oral par l'équipe enseignante, tout comme les points abordés relatif à ce PPMS restent très généraux pour des questions de sécurité.

## 6. Le projet d'école.

Un nouveau projet d'école a été adopté lors du dernier conseil d'école.

Deux enjeux retenus par l'équipe

### ENJEU 1

**Objectif 1 : viser l'excellence : faire progresser les élèves à besoins au sein d'une organisation collective.**

ACTION	
<b>Action 1</b> Gestion des élèves à comportements particuliers.	Mise en œuvre des fiches actions à dès le mois de septembre.
<b>Action 2</b> Les émotions	Construire le lexique des émotions.
<b>Action 3</b> Harmonisation des outils	Mise en œuvre du codage couleur de la nature des mots. Élaboration du référentiel couleur des fonctions. Harmonisation des outils par cycle, école.

**Objectif 2 : développer des attitudes et des actions citoyennes au sein de l'école.**

ACTION	À mettre en œuvre
<b>Action 1</b> La différence	Semestre 2 travail autour des albums. Rencontre avec les anciens du village temps de jeu de société à la salle de la Bétangeais.
<b>Action 2</b> E3D	élection des éco-délégués Établir un système de tri au sein de l'école et des classes. (conseil éco-délégués) Jardin potager → plantations 2/3 classes. Travail sur l'eau → CP en lien avec la médiathèque. <i>projet autour de l'environnement : apprendre à se questionner sur son environnement, ce qui nous entoure et comment le préserver ? → en lien avec la médiathèque.</i>
<b>Action 3</b> valeurs citoyennes	Apprendre à porter secours CM1- CM2 visite de caserne cycle 1 + cycle 2 Permis piéton : CE2 au CM2 ( trimestre 2/3)

### ENJEU 2

**objectif 1 : prendre en compte les besoins culturels des élèves dans une perspective d'ouverture**

ACTION	À mettre en œuvre
Sortie en dehors de la communauté de commune	Lieu à définir

**objectif 2 : développer une culture commune.**

ACTION	À mettre en œuvre
<b>Action 1</b> Médiathèque	Fréquentation Projets : <b>Projet autour de l'eau</b> : présentation de l'exposition de Yann Artus-Bertrand : l'eau une ressource vitale cycle 2- animé par Nona Barater <b>Classe CP</b>  Rencontre autour de la biodiversité, ces petits gestes au quotidien pour la protéger ( 1h) le jeudi 13 octobre matinée – animé par Jean Facelina cycle 2 <b>Classe Ce1 - Ce 2 -</b>  Animation/expériences animées par le CPIE autour de l'utilisation domestique de l'eau ( 6 octobre ). Tous niveaux <b>Classe CP</b>

	<p>Projet autour de la mémoire et de l'école (résidence d'artistes) en partenariat également avec le groupe de seniors de la médiathèque et l'Ephad de plélan le grand : 2 ateliers prévus le 18 /11 et 25/11 et peut être une autre en janvier-</p> <p><b>Classe Ce1-Ce2 / CM1-CM2</b></p> <p>Visite de l'exposition et structures réalisées (cubes géants) interactif pendant la résidence - tous niveaux <b>Classes de maternelles</b></p> <p>Mai 2023 : Résidence d'artiste autour de la poésie avec rencontres d'auteurs comme l'année dernière – peut être avec ateliers d'écriture</p> <p><b>Classe CM1-CM2</b></p>
<p><b>Action 2</b> Langue Gallèse</p>	<p>Remplacer la langue gallèse par la semaine bretonne.</p>

## 7. Les projets pédagogiques.

Hormis les projets pédagogiques propre à chaque classe qui ont été présenté lors des réunions de rentrée, les projets pédagogiques sont les suivants :

- tout au long l'année scolaire : voyage à travers le temps, les incorruptibles
- période 1 : la semaine du goût.
- période 2 : cinéma et visite de caserne.
- période 4 et 5 : cycle piscine ( l'agrément parent est valable plusieurs années, les parents d'élèves non concernés peuvent aussi demander à accompagner les classes),
- Projet musique ( Triolet 24) pour cycle 2 et cycle 3 autour du rock

Toute l'équipe informera les familles des projets naissants , initiés afin de maintenir le lien école-famille.

### Projet école collège de Montfort

- Janvier 2023 : journée immersion au collège pour les CM2 1 heure de cours, self et visite de collège de 9H00 à 15H00.
- projet école-collège : correspondance avec deux classes EGPA.

## 8. Bilan financier OCCE.

L'OCCE permet de participer financièrement aux sorties, projets nécessitant un coût, d'acheter du petit matériel pour les classes si besoin, de pouvoir participer à des projets mis en œuvre par l'OCCE départementale et de couvrir les élèves en cas de sortie scolaire afin que tous puissent participer à ces temps d'apprentissages en dehors des murs de l'école.

Bilan : environ 1500 € euros

Prix des incorruptibles, petits matériels, recette.

**L'année passé le mot était à retravailler pour informer avec des exemples pour éclairer les parents sur l'utilité d'avoir ce compte bancaire ==> un nouveau mot a été communiqué aux familles pour mieux expliquer. Les RPE informent qu'il était compréhensible.**

## 9. Fonctionnement école.

L'équipe enseignante remercie la mairie pour les travaux effectués en début d'année scolaire notamment le rangement de la cave et des interventions du service technique communal lorsqu'il a besoin.

Matériel :

- besoin d'un nouveau massicot.
- Informatiques : vidéoprojecteur
- parc à vélo à revoir ( grillages et portail à revoir)
- réassort pharmacie
- Problème de photocopieur récurrent .

## 10. Questions de parents.

### Question pour l'école

*Est-il possible de mettre en place des collations pour les petits le matin? en effet, ils arrivent souvent fatigués le midi à la cantine*

Le goûter existait il y a quelques années. Arrêt suite à la demande institutionnelle de l'IEN pour ne pas favoriser le grignotage.  
A voir avec la garderie pour ceux qui arrivent très tôt : un encas pourrait être donné par les parents aux plus jeunes qui arrivent très tôt ?  
La directrice précise qu'il existe des dispositifs « Petit dej » qui se mettent en place en particulier dans les écoles REP mais qu'il ne faut pas confondre ce dispositif avec la prise d'un goûter qui comme expliqué précédemment n'est pas possible.

*Est il possible d'envisager la mise en place de l'intervention d'une diététicienne afin d'aborder la notion de sucre et des bonbons? Beaucoup de sucreries aux anniversaires notamment.*

Notion abordée dans les classes car cela fait partie des programmes.  
Intervention de professionnels : intéressant mais il faut trouver l'interlocuteur approprié.  
Pas d'obligation d'apporter des bonbons, les familles peuvent faire le choix de ne pas apporter quelque chose pur les anniversaires. Les parents peuvent amener autres choses ( gâteaux emballés...). Limiter la quantité de bonbons + mettre des bonbons mous et emballés.

*Enfin, les familles nouvellement arrivées au sein de l'école tiennent à dire que l'accueil est de très bonne qualité, qu'ils se sentent bien informés par le fonctionnement de l'école.*

L'équipe enseignante remercie chaleureusement les familles.

### Questions pour la municipalité :

- *Pouvez-vous nous expliquer la raison de l'arrêt du lavage des mains des enfants en sortant de la cantine?*

Pas d'obligation car refait à l'école en arrivant à 13h30. Ca laisse davantage de temps pour la récréation du midi. Les parents ne comprennent pas, inquiets à cause des virus et microbes ambiants. La mairie n'est pas contre y réfléchir à nouveau. Manque de personnel, de temps.

- *Pouvons nous revoir la couleur attribuée à la mairie pour leur information aux parents? Il semble qu'il y ait confusion. La mairie semble diffuser en jaune et il nous semblait, sauf erreur de notre part, que le jaune était pour les représentants des parents d'élèves.*

Vu dans point précédent

- *Sur le projet sur la différence, nous souhaitons savoir si les agents de la cantine/ périscolaire disposent d'outils concernant les particularités liés au handicap afin d'intervenir de façon la plus adaptée possible? De plus, ces dernières peuvent-elles bénéficier de formations? Est-il possible de recueillir leurs besoins?*

Stages de formations proposés à tous les personnels tous les ans. Certains personnels sont déjà formés. D'autres font des demandes mais les formations sont annulées faute de participants suffisants. La directrice précise que les enfants à besoin particuliers sont accompagnés en cas de besoin par une AESH comme explicité dans la notification de droit.

- *Sur le projet sur l'écologie, est-il possible d'organiser à nouveau les goûters sans déchets à la garderie? Et les renforcer? par ex, tous les 1er lundi du mois?*

*Non traité en raison du départ du maire pour une autre réunion.*

- *Avez-vous prévu des rénovations/projets liés au changement climatique au sein de l'école? par ex, au niveau des robinets pour économiser de l'eau, au niveau de la récupération des eaux grises pour les toilettes.*

*Non traité en raison du départ du maire pour une autre réunion.*

- *Quel est votre plan chauffage pour cet hiver au sein de l'école?*

*Non traité en raison du départ du maire pour une autre réunion.*

- *Avez vous prévu de planter des arbres pour apporter de l'ombre? Non traité en raison du départ du maire pour une autre réunion.*

*Les questions non traitées seront revues ultérieurement avec la 1ère adjointe, Mme Nogues.*

Mme Leroux remercie les membres du conseil pour leur participation et clôture ce premier conseil d'école à **20h25**